

PEPENTICNY : ROUCHERVILLE

534 rue Notre-Dame, bureau 208 Repentigny (Québec) J6A 2T8 **T.** 450 591.1424 **F.** 514 375.1584 **www.gcfiscaliteplus.ca**

<u>Heures</u>

28,50

<u>Taux</u>

350,00 \$

Le 14 OCTOBRE 2024

Sophie Meloche 9063-6580 Québec Inc. 202-98 boul. Saint-Jean-Baptiste Châteauguay, Québec, J6K3A6

N° FACTURE 24-24524

NOTE D'HONORAIRES

Facturation relativement aux travaux effectués, notamment:

- Recueullir les différentes informations pertinentes à l'élaboration de la planification fiscale;
- Prise de connaissance et analyse des documents soumis;
- Obtention et analyse des différents soldes fiscaux de toutes les parties impliquées;
- Analyse des livres des minutes pour déterminer les caractéristiques fiscales des actions;
- Préparation de tableaux de capital actions;
- Analyse, réflexions et recherches fiscales permettant de déterminer le plan d'action fiscal optimal;
- Rédaction d'un mémorandum fiscal pour mettre en place la réorganisation fiscale déterminée;
- Préparation d'organigrammes corporatifs avant et après opérations;
- Recherches et analyses fiscales requises pour la mise en place de la réorganisation;
- Analyse des risques fiscaux potentiels (règles générales anti-évitement générale et spécifiques);
- Divers calculs effectués en lien avec la mise en place;
- Diverses discussions téléphoniques avec votre comptable;
- Lecture, analyse et rédaction de divers courriels avec les divers intervenants;
- Préparation à la rencontre et rencontre avec vous par Vidéoconférence;

Total - Honoraires professionnels 9 975,00 \$ 0,00\$ Frais de poste Frais d'expert en taxes 0,00\$ Autres frais 0,00 \$ **Total avant taxes** 9 975,00 \$ T.P.S. # 849759626RT0001 5,00% 498,75 \$ 9,975% T.V.Q. # 1214451162TQ0001 995,01 \$

GRAND TOTAL 11 468,76 \$

Sommes perçues d'avance (dépôt) 0,00 \$

SOMME DUE 11 468,76 \$

*** Veuillez faire votre chèque à l'ordre de GC Fiscalité Plus Inc. Payable en ligne dans les institutions financières participantes.***

*** Payable sur réception. Frais d'administration de 24 % par année sur note d'honoraires passée due. ***